

# CODE OF CONDUCT THE FASHION SOCIETY

Cher partenaire,

Chez **The Fashion Society**, nous sommes persuadés que la réussite ne peut être durable que lorsqu'elle repose sur une collaboration équitable et responsable. Le présent Code de déontologie a été spécifiquement élaboré pour mettre en lumière les valeurs clés et les exigences minimales que nous attendons de nous-mêmes, mais aussi de la part de nos partenaires.

Nous **sommes responsables** de toutes les activités qui s'exercent en notre nom. Cela inclut les produits vendus dans nos magasins et en ligne, ainsi que les services fournis pour notre compte. Voilà pourquoi nous nous engageons pleinement à garantir des conditions de travail sûres et un traitement respectueux de toutes les personnes impliquées dans la production et la livraison de nos produits. Cette responsabilité nous incombe à nous, mais aussi à tous les acteurs de notre chaîne d'approvisionnement. Nous vous invitons personnellement à endosser cette responsabilité avec nous. Votre contribution est essentielle pour garantir le respect de nos normes et pour défendre avec nous une manière de travailler qui soit à la fois équitable et durable.

Nous respectons les lois et réglementations nationales et internationales en vigueur. Dans le cas où il s'avère qu'un partenaire ne respecte pas le présent Code de déontologie et qu'aucune amélioration n'est mise en place, nous nous réservons le droit de prendre certaines mesures, comme l'interruption de notre collaboration ou l'annulation des commandes ouvertes.

## NOS NORMES ET NOS VALEURS

### 1. Non au travail des enfants

Chez The Fashion Society, nous accordons une attention profonde au respect des conventions de l'OIT et de la convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU. Nous ne tolérons le travail des enfants sous aucune forme que ce soit. À nos yeux, il est essentiel que nos partenaires commerciaux interdisent le travail des enfants et respectent les conditions relatives à l'âge minimum requis. Ces exigences ne peuvent être inférieures à l'âge de la fin de la scolarité obligatoire et ne peuvent en aucun cas être inférieures à 16 ans. En tant qu'entreprise, nous estimons qu'il est capital d'assurer un cadre de travail sûr et équitable pour tous. Et le travail des enfants n'y a pas sa place.

### 2. Traitement équitable

L'inclusion et l'égalité des chances occupent une place centrale dans nos activités. Nous comptons sur vous pour que votre entreprise ne tolère aucune forme de discrimination en matière d'emploi et de recrutement, indépendamment de la race, de la nationalité, des convictions religieuses, du handicap, du genre, de l'âge, de l'orientation sexuelle, des opinions politiques ou de toute autre caractéristique personnelle. Pour notre entreprise, il est essentiel que tout le monde ait les mêmes chances. Nous nous efforçons de travailler avec des partenaires commerciaux qui partagent ces valeurs et ces exigences, et qui garantissent un traitement équitable pour tous, dans tous les aspects de leur travail.

### **3. Respect**

Tout cadre de travail se doit d'être respectueux et sûr. Le harcèlement physique, psychologique ou émotionnel des travailleurs n'est en aucun cas toléré. Nous attendons de vous que vous instauriez une culture du respect mutuel où les travailleurs peuvent se sentir libres, sans crainte d'intimidation ou de sanctions inappropriées.

### **4. Santé et sécurité au travail**

Nous attendons de nos partenaires qu'ils assurent un cadre sûr et sans risque pour la santé de leurs travailleurs. Ils veilleront à la sécurité incendie, à la sécurité des machines, au bon éclairage, à la ventilation, à l'hygiène des espaces de travail, mais aussi des espaces de rassemblement tels que les cafétérias ou les zones de détente. Ensemble, nous veillons à ce que le bien-être au travail reste une priorité.

### **5. Liberté de rassemblement**

Vos travailleurs ont le droit de s'organiser, de négocier sous la forme d'un collectif et de s'affilier à un syndicat. Nous vous demandons de respecter et de défendre ces droits.

### **6. Rémunération et temps de travail justes**

Nous vous demandons de prévoir une rémunération juste, conforme à la législation et aux CCT en vigueur. Nous vous demandons également de respecter des temps de travail raisonnables et de n'autoriser les heures supplémentaires que dans les limites légales.

### **7. Protection de l'environnement**

Nous souhaitons contribuer avec vous à un monde durable. Nous vous encourageons à rendre votre production plus écologique, à réduire vos déchets et à faire des choix plus respectueux pour la planète. Pour nous, la durabilité va plus loin que le respect des lois et des réglementations en vigueur. Nous nous efforçons de contribuer activement à un monde plus vert en luttant délibérément contre le changement climatique, le gaspillage d'eau et la déforestation, mais aussi en protégeant nos ressources naturelles. En d'autres termes, nous réduisons nos émissions de CO2, réduisons la pollution de l'eau, limitons notre consommation d'eau et prévenons la déforestation.

### **8. Bien-être animal**

Le respect des animaux est une valeur fondamentale à nos yeux. Nous ne vendons pas de fourrure et nous ne tolérons aucune forme de maltraitance animale ni de comportement non éthique envers les animaux dans la fabrication de nos produits. Si vous travaillez avec des matières d'origine animale, nous vous demandons d'être transparents par rapport à vos pratiques et de garantir que les animaux sont traités de manière humaine.

### **9. Non au travail forcé**

The Fashion Society accorde une grande importance au respect des normes de travail internationales et à la protection des droits de l'Homme. Nous ne tolérons aucune forme de travail forcé. Nos partenaires commerciaux doivent impérativement éviter le travail forcé au sein de leur entreprise et veiller à ce que toutes les relations de travail soient volontaires. Les travailleurs doivent être libres de mettre un terme à leur relation de travail à tout moment, de manière juste et responsable, sans crainte de sanctions ou de représailles.

# VOTRE RESPECT DE LA LOI

## 1. Exigences légales

Vous êtes dans l'obligation de respecter les lois et réglementations (nationales et internationales) en vigueur et de veiller à ce que vos travailleurs et sous-traitants s'y conforment également. En cas de conflit entre la loi et notre code de déontologie, nous vous prions de privilégier les règles qui protègent au mieux l'humain et l'environnement.

## 2. Propriété intellectuelle

Nous comptons sur vous pour respecter les droits de propriété intellectuelle et ne pas faire ou proposer de copies non autorisées.

## TRANSPARENCE ET COLLABORATION

Chez **The Fashion Society**, nous vous considérons comme un partenaire indispensable dans le respect de nos exigences et de nos valeurs. Nous vous demandons de mettre en place des procédures conformes à la loi et à la réglementation pertinentes, mais également de contribuer activement à des améliorations qui s'inscrivent dans le cadre du présent Code de déontologie. Par conséquent, vous devez vous impliquer dans les aspects suivants :

### 1. Communication au sein de la chaîne d'approvisionnement

Nous vous demandons de communiquer clairement les principes du présent Code de déontologie au sein de votre entreprise et de votre chaîne d'approvisionnement. Vous jouez un rôle essentiel dans le respect de ces exigences et c'est avec vous que nous employons les moyens et prenons les mesures nécessaires pour atteindre nos objectifs communs.

### 2. Documentation

Vous devez mettre à jour des documents et des rapports clairs et complets, et les mettre à disposition afin d'illustrer la façon dont vous appliquez les principes et valeurs du présent Code de déontologie. Votre transparence nous aide mutuellement à renforcer notre collaboration.

### 3. Amélioration continue

Nous apprécions votre engagement à vouloir toujours faire mieux, notamment en prenant des mesures légales et nécessaires qui contribuent à l'amélioration des résultats. Ensemble, nous favorisons une culture de l'innovation et une amélioration continue.

### 4. Audits

Nous nous réservons le droit de réaliser des audits afin de garantir le respect du présent Code de déontologie. Nous procédons généralement de manière partiellement annoncée : vous savez qu'un audit va avoir lieu, mais pas quand il aura lieu. Nous comptons sur votre coopération à cet effet et voyons cet audit comme une opportunité commune d'amélioration continue.

Chez **The Fashion Society**, nous sommes persuadés qu'un avenir durable n'est possible qu'en travaillant avec des partenaires comme vous. Votre contribution à nos valeurs nous aide à faire la différence pour les travailleurs, la société et la planète.

Voilà pourquoi nous vous demandons de formaliser votre engagement en signant le présent document.

# DÉCLARATION

Nous, entreprise fournissant des produits ou services à **The Fashion Society**, attestons :

- avoir lu et compris le Code de déontologie de **The Fashion Society** dans son intégralité, et y souscrire.
- avoir l'intention de respecter et d'appliquer l'ensemble des principes, normes et directives stipulés dans le présent Code de déontologie au sein de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement.
- vouloir collaborer activement avec **The Fashion Society** pour mettre en place les éventuelles améliorations nécessaires, et coopérer pleinement lors des audits et évaluations.

Nous comprenons que le non-respect du présent Code de déontologie peut avoir des conséquences, dont la fin de la relation commerciale.

**Lu et approuvé par :**

[Nom du partenaire commercial]